



HAL
open science

”L’architecture habitée”

Daniel Pinson D. Pinson

► **To cite this version:**

Daniel Pinson D. Pinson. ”L’architecture habitée”. Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA, 1994, 2, pp.15-26. hal-03173246

HAL Id: hal-03173246

<https://hal.science/hal-03173246v1>

Submitted on 18 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

"L'ARCHITECTURE HABITEE"

Texte préparatoire au séminaire "Processus de conception et sciences sociales", présenté par son directeur au nom du L.A.U.A.

Lorsque nous évoquons la relation du processus de conception architecturale avec les sciences sociales, il ne s'agit pas de penser ce processus avec les moyens que nous donneraient les sciences sociales, en particulier certaines de ses disciplines telles que la sociologie des organisations ou l'anthropologie des sciences, pour en comprendre les acteurs, leurs relations et leurs opérations. Le problème posé ici est plutôt celui de la connaissance sur le social mobilisée dans le travail de conception architecturale et de la manière dont elle est matérialisée dans les dispositifs architecturaux. Quel est l'état et la nature de cette connaissance, quel en est l'étendue, comment est-elle réappropriée par le commanditaire et le concepteur pour être intégrée dans le projet architectural ? Telles ont été les interrogations formulées par notre laboratoire lors du séminaire "Processus de conception et sciences sociales".

Il s'agit en réalité de s'interroger sur ce niveau de l'utilité identifié par VITRUVÉ, ultérieurement décliné sous différents concepts (commodité, distribution, programme, fonction...) (D. PINSON, 1993).

Ce niveau peut en lui-même se décomposer,

on y identifiera ainsi :

- l'émission d'une commande/demande sociale (le commanditaire)
- l'interprétation par le concepteur (architecte) de cette demande sociale
- la transcription spatiale de cette demande dans le projet architectural¹.

On doit par ailleurs regarder ces différents aspects en prenant en compte le développement des sociétés complexes d'aujourd'hui :

- l'éloignement fréquent du destinaire et du commanditaire : des écrans plus nombreux s'interposent entre les pratiques réelles et le produit proposé (l'habitat social en est l'exemple le plus frappant), ils peuvent accroître l'écart entre la commande (portée par celui qui dispose de l'ouvrage) et la demande (portée par les utilisateurs principaux de l'espace)

- la configuration changeante du travail architectural : il hiérarchise l'attention portée par le concepteur aux différentes dimensions constitutives de la conception architecturale, que l'on réduira ici, pour simplifier, aux catégories paradigmatiques initialement énoncées par VITRUVÉ (la construction, la formalisation et la destination)².

Les analyses du LAUA portent en particulier, aujourd'hui, sur l'identification de la place accordée à l'usage.

Certains d'entre nous postulent, à partir de travaux empiriques portant sur la mise en œuvre des pratiques habitantes dans des espaces architecturaux donnés, le reflux ou le retrait, de la part des concepteurs, de l'attention à l'usage. Cette interprétation s'appuie en particulier sur le fait que les positions kantienne restent vivaces dans la formulation du jugement esthétique, excluant l'usage des critères de la "beauté libre". L'autonomisation dévolue à l'art depuis KANT continue d'interroger le statut de l'architecture, et, avec ce statut, l'environnement intellectuel des architectes. Sur le plan de la formation et de la valorisation, la dimension artistique de l'architecte a redoublé d'intensité dans les années

récentes, plaçant dans une position subordonnée la compétence technique et la performance d'usage.

D'autres chercheurs du laboratoire considèrent que la prise compte de l'usage est systématique dans le processus de conception, mais n'occupe pas la même position dans le démarrage et l'alternance des savoirs mobilisés. Dans ce cas, l'usage considéré n'est pas tant celui du destinataire potentiel, analysé avec les outils des sciences sociales, que l'usage tel qu'il existe comme représentation d'une pratique sociale dans le monde mental de l'architecte.

Ethique et projet

Selon que l'on étudie l'usage comme représentation d'une demande sociale, considérée comme une injonction a priori pertinente énoncée par le maître d'ouvrage, ou comme tentative d'adéquation de l'espace architectural à des pratiques réelles (adéquation définie par KANT, en ce qui concerne l'architecture, comme essentielle, et ce malgré la condition restrictive qu'elle introduit selon lui pour le jugement esthétique : "*l'adéquation du produit à un certain usage constitue l'essentiel d'une œuvre architecturale*", Ed. ALQUIE, p. 280), la question de l'usage ne se présente pas sous le même angle pour la recherche.

Dans le premier cas, on essaie de voir la relation interactive de la représentation de l'usage avec d'autres aspects du processus de conception. L'objectivation, comme mode d'accès à la connaissance est dans ce cas une procédure

1- Henri RAYMOND, dans *L'Architecture, les aventures spatiales de la Raison*, Paris, CCI-Beaubourg, 1984, a pour sa part apporté une réponse originale à l'explicitation de ces articulations en identifiant les opérations de "commutation" et de "transmutation".

2- Nous pourrions les remplacer par les "échelles" de Philippe BOUDON, ce qui ne ferait qu'augmenter la difficulté de lecture de notre problème. Si le projet architecturologique est heuristiquement porteur, il nous paraît s'enfermer dans un concept qui, tout en étant particulier à différentes disciplines de l'espace, ne fait que participer du nomadisme des métaphores spatiales qui parcourent la construction des théories scientifiques, telles que "dimension, niveau, champ, domaine", etc., cf. Pierre LEVY, *Les technologies de l'intelligences*, Paris, 1990).

possible (R. PROST, M. CONAN), qui n'exclut pas, cependant, un élargissement de l'approche telle que la propose la nouvelle anthropologie des sciences (CALLON-LATOURE). Cette dernière permet alors de comprendre les effets de contexte et leurs incidences sur le processus ("la cuisine du laboratoire").

Dans le second cas, on se situe à l'intersection beaucoup plus délicate de la construction des connaissances sur le social et de leur diffusion/retranscription, par une maîtrise d'œuvre de plus en plus complexe, dans les quasi-objets (SERRES, LATOUR), pétris de nature et de culture, soit de technique, de social et d'esthétique.

On pose en premier lieu une question qui relève très directement des sciences sociales : la construction des connaissances sur le social, rapportées au cas particulier de pratiques dans l'espace. On peut les objectiver, là encore, d'une manière classique, ce qui n'exclut ni une ouverture à des méthodes renouvelées, empruntées aux disciplines de l'espace, tels que le relevé ou la carte mentale, ni le recours à des théories remettant en cause la valeur heuristique de la distanciation (interactionnisme symbolique et ethnométhodologie, sociologie du présent).

Sous l'autre aspect, celui de la production, de la détention, de la diffusion, de l'assimilation de cette connaissance, de sa retranscription dans le projet, nous arrivons à l'interface des savoirs, de la formation, des articulations de compétences professionnelles, de l'application de ces savoirs ingérés et digérés dans le produit architectural, et de l'évaluation ultérieure des pertinences initiales et de la validité des "traductions" opérées par transmission et interaction successives. La connaissance s'articule ici, par la médiation du projet, à l'action. Les opérations de "traductions" soulèvent alors des problèmes de fidélités, de pertinences initiales, interrogées par la mise en action elle-même. Le subjectif, le politique et l'éthique interviennent dans l'objectif, déconstruisent ses vertus de transcendance, le "per-(di)vertissent" d'une dimension morale. Depuis plusieurs années, les chercheurs interrogent la pertinence des séparations consacrées

par la pensée positiviste (MONOD, MORIN, MAFFESOLI, et LATOUR...). Un temps appropriée au développement de la science, ce travail de "purification" (LATOURE) crée des écrans qu'il est nécessaire de faire tomber.

Les objets architecturaux semblent rendre nécessaire ces dépassements. "Quasi-objets" par excellence, ils condensent et combinent de l'humain et du non humain pour contenir, en premier lieu de l'humain, qui s'auto-gouverne en même temps qu'il est gouverné, y compris par les "condensateurs sociaux" (Anatole KOPP) que sont ces objets architecturaux. Entre le gouvernement du maître d'ouvrage qui offre un service, celui de l'habitant qui organise une vie sociale et l'interprétation spatiale d'un mode de vie par l'architecte, se profile une question de droit et d'éthique, dont la réponse ne va pas de soi, et ne relève pas seulement de la "science du logis" appelée de ses vœux par LE CORBUSIER.

La connaissance de l'habiter, dans ce qu'elle a déjà elle-même de fragile, d'incertain, de complexe et de provisoire, balancée entre des rythmes de transformation de courte et de longue durées, est en même temps soumise aux impératifs du gouvernement urbain, des règles sociales implicites et explicites, et n'est traduite dans le projet qu'à travers le filtre des arbitrages de fabrication et de gestion de l'objet architectural. L'habité révélé par l'enquête, objectivé autant que faire se peut, est alors transformé, au sens premier du terme, mis comme pratique spatialisée dans une forme matérielle. Il est doublement soumis au risque de la dégradation.

En premier lieu, l'exigence d'adéquation à l'usage, dont la définition est déjà en soi une difficulté, exige, au moment du passage du programme (*graphein*, écrire) au plan, de l'écriture au dessin, la vigilance de la posture, pour garantir une "traduction" la moins altérée possible de l'intention verbale à la matérialisation architecturale. La transformation se réalise dans la médiation libre du propriétaire-occupant et du concepteur.

Mais cette liberté de la médiation, qui débouche sur la fabrication d'un objet architectural, a les limites que fixe le gouvernement

humain aux rapports entre les individus, dans la famille, dans la société. La production de l'objet architectural résulte de procédures et de procédés qui trans-forment en technique des données physiques et sociales susceptibles d'objectivation (des ressources matérielles et des pratiques sociales), mais les mouline dans des opérations "hybrides" (Bruno LATOUR), contenant de la nature et du social.

Ainsi l'usage, dicté par le propriétaire-occupant de la maison, prescrit un espace pour l'épouse et les enfants. Sa définition et sa position sont en correspondance avec un ordre familial donné, préservé par le "maître de maison", mais pas nécessairement en phase avec les forces émancipatrices qui traversent ceux qui sont soumis à son autorité. Autre exemple, l'usage du logement programmé par un office HLM, est l'expression d'un "service public", d'inspiration démocratique, élaboré par la culture socio-technique du Mouvement HLM ; il est en correspondance avec une conception de l'intérêt public, du "droit au logement pour tous", mais pas nécessairement avec la réalité des pratiques habitantes qu'il prétend servir.

Le projet est par essence un complexe de données objectivées et de propositions motivées par l'action, inscrites dans des finalités qui prennent en compte une forme sociale, contenant des rapports sociaux, et disposent ces rapports dans des configurations qui les orientent et les hiérarchisent. Le projet est une intervention sur la nature/société dont la limite opérative est la brisure des rapports de forces, l'explosion sociale. Si d'autres raisons que l'espace motivent l'émeute prisonnière, le surpeuplement des prisons peut intervenir dans les facteurs y contribuant, si d'autres raisons motivent le désordre des banlieues, l'absence de sens de l'espace architectural peut y renforcer la désorientation (le "mal-aise") sociale.

L'attention à l'usage, comme recours à la connaissance des pratiques sociales, n'est pas la substitution du concepteurs aux sujets, dans l'initiative de transformation des rapports sociaux, en particulier à travers l'idée

d'un changement des mœurs par l'habitat, comme les idéologies utopiques ont tenté de le faire, de FOURRIER aux constructivistes russes, en passant par LE CORBUSIER. Elle est la prise en compte des pratiques dans la réalité de leur expression et des rapports de forces qu'elles contiennent, faite de tension et d'évolution potentielle. Le projet, dès le moment où il est réalisation présente pour contenir une vie présente orientée vers le futur, est confronté à la transformation, doit la rendre possible. Cependant elle ne peut se faire par le viol du sujet qui habite.

La question du projet soulève inévitablement des problèmes d'éthique en ce qui concerne l'utilisation des résultats scientifiques portant sur des modes d'habiter et les tendances évolutives qu'ils contiennent. Toutes proportions gardées, ce rapport est le même que celui qu'entretient la question de la fission/fusion de l'atome avec la bombe atomique et la centrale nucléaire. Le projet est, comme début de l'action, interrogé sur sa manière d'utiliser le savoir. Le problème n'est pas nouveau mais simplement brouillé par l'élévation transcendante, la "purification" de l'activité scientifique, artifice d'objectivation qui rend intouchable le monde du laboratoire.

En soulignant l'ambiguïté du rapport de la science à l'action, nous n'éviterons pas cet impératif moral de l'éthique, dont sera empreinte notre contribution. En cela nous suivons Edgar MORIN, lorsqu'il affirmait, il y a plus de dix ans : *"la science, dans la conception "classique" qui règne encore de nos jours, disjoint par principe fait et valeur, c'est-à-dire élimine de son sein toute compétence éthique, fonde son postulat d'objectivité sur l'élimination du sujet de la connaissance scientifique"*³.

Le primat de l'habiter et la priorité de l'habitant

Ce qui nous porte à la rencontre des sociologues et des anthropologues de l'urbain et de

3- Edgar MORIN, *La responsabilité du chercheur face à la société et à l'homme*, in *Science avec conscience*, Paris, Fayard, 1982, p. 77.

l'habitat, c'est l'attention portée à l'habitant, mais ce qui nous distingue des sociologues et des anthropologues de l'urbain et de l'habitat, c'est une volonté plus affirmée de prendre en compte l'espace dans l'analyse de l'interaction de l'usage pratico-symbolique et de l'espace dans lequel il se réalise (le rapport habitant/habitat).

Parmi l'ensemble des acteurs ayant un intérêt dans l'acte de construire, dont la gamme n'a cessé de s'étendre, depuis le propriétaire (rentabilité) jusqu'à l'architecte (renommée) en passant par le maire (éligibilité), nous considérons que l'habitant est le premier concerné par l'espace architectural. Nous entendons ainsi donner une définition ethno-architecturale à la notion d'habitat.

L'habiter comme présence dans la durée à l'intérieur d'un espace architectural

L'habitant n'est pas seulement celui qui est dans l'habitat, qui fait usage de l'habitation. C'est (et de plus en plus) celui qui se livre à une occupation prolongée dans un espace, les utilisateurs dans leur diversité et leur pluralité. Pour ne citer que l'exemple de l'école, nous considérons que ce lieu reçoit, comme habitants, les enfants, les enseignants... L'habiter suggère l'idée d'appropriation de l'espace, de familiarité, et s'oppose à la présence furtive du visiteur occasionnel : ainsi peut-on qualifier de visiteur et non d'habitant, l'invité de l'espace domestique et le parent de l'enfant qui passe six heures à l'école.

L'habitant de l'architecture, l'habitant de la ville

L'habitant n'est pas seulement celui qui occupe intérieurement un espace privé ou public, le citoyen est aussi un habitant de la ville (nous entendons ici encore celui qui réside d'une manière prolongée dans telle ou telle ville et non le visiteur occasionnel).

A partir de là, dans cet interface entre l'espace intérieur et l'espace extérieur, les choses se

compliquent, car l'habitant s'approprie à la fois un espace strictement personnel (son logement), des espaces qu'il fréquente intensément (son lieu d'activité dominant : travail, école...), mais aussi un quartier et plus largement une ville, dont il est alors habitant et dont il s'approprie collectivement (avec d'autres) les espaces, y compris la façade sur rue d'habitations dont il n'a pas la propriété... On peut en effet étendre ces remarques à la façade sur rue d'une habitation privée : sa présentation appartient en partie à la collectivité publique dont l'avis est requis. Une négociation est de ce fait ménagée entre un acteur sensé représenter la collectivité et l'habitant. La configuration extérieure d'un édifice public, une mairie par exemple, est ainsi l'interface de médiation entre des personnes qui y travaillent, qui par conséquent l'habitent, des citoyens qui y cherchent à la fois des services et les attributs d'une identification, habitants de la ville dont la condition et la perception présentent une grande diversité de configurations.

Comment identifier alors les modalités nombreuses de l'habiter, leur enchevêtrement, depuis le citoyen multiforme habitant de la ville, l'employé de mairie qui habite la mairie et l'élu qui habite la salle de réunion d'une commission extramunicipale ? Voilà toute la difficulté de notre entreprise, pour le dire autrement, à quel usage habitant devons-nous nous référer ?

L'écart grandissant entre la propriété et l'appropriation

Par ailleurs, l'habitant se confond de moins en moins avec le client, avec le Maître d'ouvrage. Les arguments qui fondent la commande de ce dernier intègrent certes l'habiter de l'habitant (comme réalité ou comme désir), mais ils le diluent parmi d'autres considérations : patrimoniales, commerciales, médiatiques... Ces considérations couvrent ou contredisent l'habiter, éventuellement le banalisent.

La multiplication et la diversité des finalités sociales qui entrent dans la définition d'un

projet ne cessent de s'élargir (l'exemple de la mairie nous le montrait), et en même temps la capacité des "décideurs" à cerner la totalité de ces intentions est paradoxalement, en dépit des déclarations en faveur de plus de démocratie, compromise par la distance croissante qui séparent les décideurs et la masse des citoyens.

Usage pratique et usage symbolique

On aura compris que l'attention portée à l'habiter, comme pratique anthropologique, mobilise, selon nous, à la fois des actes pratiques et des représentations symboliques. Ces deux aspects sont présents dans les conduites, à des degrés variables, et l'espace architectural y répond ou non, se plie ou non à leur sollicitation. Cela va de l'appui de fenêtre dont parlait Henri RAYMOND dans un article devenu célèbre sur les modèles culturels (1974), dispositif à la fois pratique et symbolique, jusqu'au signal urbain que constituent le campanile de la mairie ou le clocher de l'église, éléments pratiques d'orientation dans l'espace et le temps, éléments symboliques d'identification communautaire.

Validité du postulat de l'adéquation de l'espace architectural aux pratiques, comme critère de qualité architecturale

Evacuation/banalisation du concept d'usage

La multiplication des finalités sociales portées par les acteurs concernés par la production architecturale contribue à brouiller les ordres de priorité à observer en matière d'usage pour la définition de l'espace architectural. L'exemple de la TGB peut illustrer cette confusion : on ne sait plus si le bâtiment doit satisfaire un chef d'Etat, un touriste japonais, la conservation d'archives précieuses ou les conditions de travail d'un chercheur. On sait

seulement que le projet a été lancé sans une programmation très élaborée. La tendance est alors aujourd'hui de concentrer l'attention sur une qualité architecturale inspirée par des concepts fourre-tout, comme celui de transparence, à haute valeur symbolique du point de vue monumental, et à partir d'exigences fonctionnelles sommaires.

L'usage est ainsi volontairement réduit à quelques considérations rudimentaires, anticipant sur des transformations rapides et imprévisibles. Cette désinvolture programmatique laisse le champ libre pour l'artiste, c'est à dire la réalisation d'une complicité entre la réponse personnelle de l'architecte, ayant comme finalité sociale l'accomplissement d'une carrière artistique, et l'attente du Maître d'ouvrage, qui pourra quitter la posture prosaïque du service à l'habitant pour répondre aux critères de la rentabilité et aujourd'hui, pour certains, aux sirènes de la médiatisation. Ces assertions pourront paraître dénuées de fondements scientifiques, et sembler verser dans le moralisme primaire. Mais nous n'hésiterons pas à (re)dire ici que, même si l'architecture ne représente pas, dans le domaine de l'"humain", les enjeux de la biologie et de la médecine, elle ne peut ignorer les exigences d'une certaine éthique lorsqu'elle a pour mission de s'occuper de l'habitat des hommes.

Restaurer la valeur anthropologique, donc esthétique, de l'usage

La question reste cependant posée de savoir si l'adéquation à l'usage constitue un critère déterminant de la conception architecturale, et si, compte tenu des incertitudes et des changements incessants qui affectent les pratiques sociales, il vaut la peine de figer un cadre architectural au risque de le rendre inapproprié plusieurs années après. En réalité le problème est autrement complexe : il interroge à la fois la réalité des transformations évoquées plus haut. L'observation sociologique, comme les recherches que nous avons nous-mêmes réalisées, en particulier dans le domaine de l'habitat, montrent l'étonnante

imbrication des choses qui changent et de celles qui perdurent, d'une part, et la matérialisation de ces données culturelles dans la conception de l'espace (intérieurisation de l'éphémère et du permanent - cf. M. BOCCARA, sur architecture de pierre et architecture végétale-), d'autre part.

L'objectif d'un laboratoire tel que le nôtre est justement d'identifier, à travers l'analyse ethno-architecturale des pratiques de l'espace, ces vecteurs de changement et ces structures de permanence, et, accessoirement, en situation expérimentale, de les intégrer dans les orientations programmatiques que l'on peut en déduire pour la conception architecturale. Intégrés dans la conception architecturale, ils donnent une qualité présente à l'espace, en regard de l'usage, qui, en principe, satisfait les attentes immédiates de l'habitant, mais continuent aussi de faire sens pour l'architecture, même lorsque certains dispositifs architecturaux deviennent obsolètes sous l'effet des modifications affectant le mode de vie.

En d'autres termes, la réflexion sur l'espace, investie dans la définition de la forme par l'architecte, à partir de données relatives à l'usage, constitue une contribution à la qualité de cet espace du point de vue architectural, que la transformation des pratiques de l'habiter ne remet pas en cause. Même si elle est marquée par les réalités de son temps, datée, l'attention portée à l'usage inscrit dans la forme architecturale une configuration inspirée par les pratiques et les représentations dont la valeur délibérément anthropologique transcende la contingence circonstancielle. On pourrait citer sur ce plan certaines intuitions anthropologiques de LE CORBUSIER, dans ses Cités Radieuses, comme son système de duplex, souvenir de la dimension individuelle de ses immeubles-villas. Les habitants y retrouvent, d'une manière étonnante et discrète, l'idée de ce village vertical avec sa superposition de maisons individuelles qui a inspiré LE CORBUSIER. Il y a à cet endroit la réponse à une attente d'usage, que ne compromet pas, par ailleurs, l'absence de prévision du réfrigérateur...

Terrains principaux d'application de nos travaux jusqu'à présent, perspectives de développement

Nos travaux ont surtout concerné, jusqu'à présent, la confrontation de l'espace intérieur domestique aux pratiques familiales. C'est donc l'habitation qui nous a intéressés en premier lieu. C'est à partir de ces nombreuses enquêtes de confrontation des pratiques avec l'espace que nous sommes parvenus à la mise en évidence d'une typologie pertinente ou non, à l'émergence de types appropriés.

Dans ce travail, la méthode du relevé d'espace habité complète les informations langagières exprimant les pratiques, et les représentations qui s'y articulent ou s'y superposent. Ce type d'informations est utile, non seulement pour préciser la quantification des besoins, souhaits, désirs, mais aussi pour révéler le sens que les habitants inscrivent dans la configuration et les articulations de l'espace.

Ainsi comment oublier ce refus d'une habitante, aussi âgée que la mère Denis, d'accepter la machine à laver dans la cuisine que lui proposait la réhabilitation de la Cité Radieuse de LE CORBUSIER, lorsqu'elle vous assénait, avec toute sa conviction, que l'association de l'odeur de friture était incompatible avec le parfum du linge propre? Invitation à faire entrer la machine à laver, *a contrario* de l'intention de l'architecte, dans la salle de bains. Nous pourrions mentionner d'autres informations aussi pertinentes, comme celles qui sont livrées par des enquêtes récentes sur le logement étudiant, et intégrées ensuite dans la conception des studios et appartements, dans le projet d'un lauréat de l'Européen, Jean-Patrice CALORI, respectant les hiérarchies de visibilité que donne un étudiant aux différents types de désordres qui affectent ses espaces de travail et de restauration alimentaire...

La réhabilitation d'ensembles habités, ou l'observation de ces pratiques dans des lieux relevant de programmes identiques, en vue de la conception d'un projet nouveau, se révèlent

une démarche utile, susceptible de créer l'accumulation de connaissances dans le champ de pratiques et de lieux précis.

Intégration des données ethno-architecturales dans la conception architecturale

Comment peut ensuite se réaliser l'intégration de ces données dans le projet architectural. C'est une question que nous expérimentons nous-mêmes, comme architectes pour certains, ou en accompagnement de réalisations expérimentales, et dans le cadre de la pratique de l'enseignement du projet, pour d'autres.

Construction d'une culture et d'une ingénierie ethno-architecturales

L'attention à l'usage et sa prise en compte dans la conception nous semblent pouvoir se déployer par deux entrées :

- celle qui résultera d'une **patiente sensibilisation de l'étudiant** à la portée de cet aspect, à sa valeur sociale, anthropologique et esthétique. Il s'agit en réalité de tout un **travail culturel en profondeur**, qui concerne autant la formation initiale que son environnement culturel, celui du mode de penser du milieu professionnel, mais aussi de la maîtrise d'ouvrage publique. Sur ce plan, le programme "conception et usage de l'habitat" a représenté une expérience qui apparaît sans suite, comme contredite par une culture opposée qui laisse à penser que la marche du temps rend l'évaluation inutile et l'innovation incontournable...

- celle qui, à la mesure de la complexité grandissante des pratiques sociales et à l'imitation de l'ingénierie technique, développera **une ingénierie sociale appliquée à l'architecture**, capable d'informer le projet d'architecture, de mettre à sa disposition une somme de connaissances embrayées sur la finalité sociale du lieu à créer, de lui apporter des

conseils dans le cadre de consultations qui impliquent le dialogue, c'est à dire ce **partage réciproque d'une culture de l'espace**, qui ne sacrifie ni la qualité d'espace recherchée par l'architecte, ni le respect de l'usage porté par le consultant, mais au contraire contribue à l'amélioration performative du projet.

De la connaissance scientifique au conseil en ingénierie : de l'explicatif au prescriptif

Cette apport de connaissances ou cette fourniture de conseils aura différents degrés et natures de prestations : sa version banalisée, pour répondre à des demandes communes, sa version expérimentale, pour répondre à des situations relativement neuves (telles que nous avons pu les affronter avec un hôpital psychiatrique -Ph. BATAILLE-), mais aussi sa version fondamentale, à travers un ensemble de recherches non finalisées sur des projets (telles que celles que mènent certains d'entre nous sur des milieux exotiques (Michel BOC-CARA et Jacques GAUCHER) ou des problématiques particulières et complexes -l'émission/réception de l'identité à travers l'architecture ; la multirésidentialité des immigrés et l'intégration ; les trajectoires résidentielles...- (Philippe BATAILLE, Claude LENEVEU, Elisabeth PASQUIER, Daniel PINSON). Ces trois situations : celle de la recherche fondamentale, celle de l'expérimentation, celle du conseil en "ingénierie sociale" modifient la nature des prestations produites.

La recherche fondamentale livre les données issues d'une interrogation, en fournit une proposition explicative. Cette dernière peut inspirer, chez des concepteurs qui en prennent connaissance, des formulations expérimentales (on peut ainsi mettre en forme une proposition architecturale à partir des données et des interprétations issues de la mise en évidence des "contre-types domestiques au Maroc" - D. PINSON-). Cependant la relation est indirecte. La recherche livre des conclusions sur une réalité ethno-spatiale, sans suggérer des applications.

En situation expérimentale (mais aussi en

prestation de conseil), l'attente (quelquefois l'impatience) du maître d'ouvrage et du concepteur n'est plus tant l'exposé argumenté de résultats et de conclusions d'enquêtes que la suggestion de propositions, c'est le passage du "diagnostic" (l'explication) à l'"administration du remède" (l'application). La métaphore médicale fonctionne bien pour la réhabilitation, elle présente des limites lorsqu'il s'agit d'un projet neuf, d'autant que le destinataire de ce lieu offre un contour imprécis.

De la programmation à la projétation : du verbe prédictif au dessein-dessin

En situation expérimentale ou opérationnelle, l'énoncé du programme devient prescriptif, il engage des hypothèses, issues d'interprétations de situations existantes et/ou comparables, constituant un capital de connaissances sur les pratiques à abriter et les architectures ayant une destination identique. Ce programme peut recevoir une définition d'autant plus précise que l'habitant, au sens où nous l'avons défini au début de ce texte, est lui-même mieux circonscrit, tant dans ses comportements que dans ses rapports avec l'espace construit.

De ce point de vue, l'énoncé discursif traditionnel des programmes peut être opportunément accompagné de schémas indicatifs (cf les "Mémentos de programmation générative" inspirés par M. CONAN), qui n'entament en rien la réponse du concepteur. On notera cependant la transition (la "commutation-transmutation" - H. RAYMOND-) qui s'opère ici entre l'intention sociale et la configuration spatiale, et la situation d'intercommunication qui s'instaure à cet endroit, entre des partenaires dont les perceptions et les intérêts ne vont pas nécessairement dans le même sens (critère de gestion pour le maître d'ouvrage, critère de qualité plastique pour l'architecte...).

Pour sa part, notre laboratoire a une histoire partagée entre des situations de recherches empiriques sans finalités opérationnelles, à visée fondamentale, et des situations expé-

mentales le sollicitant comme conseil scientifique. Notre inscription "universitaire" (diverse) inspire cependant, de notre part, une mise en retrait et une plus grande exigence à construire l'explication qu'à nous engager dans des énoncés prescriptifs qui risquent souvent de se dégrader en recettes.

La réappropriation de la connaissance sur l'usage dans le projet par le style (l'écriture) de l'architecte

Dans tous les cas, il revient à l'architecte de s'approprier les éléments de connaissance mis à sa disposition, qu'ils viennent de l'ingénierie technique ou de l'ingénierie sociale. Il lui faut posséder la culture de base pour intégrer ces connaissances dans le projet, condition d'un entendement interpartenarial. Cette condition n'entame pas, cependant, ses prérogatives d'auteur. Ces dernières vont être révélées par l'écriture, le style, mot dont la racine grecque (*stulos*) signifie la colonne en architecture et, par extension, le diminutif "stylet", l'instrument de l'écriture.

Etendons le raisonnement analogique pour comparer le travail de l'architecte à partir de ces matériaux particuliers que sont le techno-constructif et l'ethno-spatial avec celui de MOZART prenant connaissance, à travers son ami le clarinettiste STADLER, des performances de cet instrument, nouveau à l'époque (matière sonore, tessiture, limites techniques...), pour composer son sublime quintette K. 581. Cet exemple nous montre avec suffisamment d'évidence le positionnement des acteurs d'un processus qui commence déjà, ici, à présenter une certaine complexité. Au cœur de ce processus, MOZART, le compositeur, celui que la postérité retient, est un acteur, sans doute essentiel, mais qui n'est pas isolé : il se trouve au contraire en étroite relation avec d'autres, sans lesquels son œuvre ne peut exister. Cette réalité fonctionne dans la production architecturale.

C'est à cet endroit qu'apparaissent pour notre laboratoire deux problématiques nouvelles :

celle du collectif d'acteurs et le poids de son action sur la conception architecturale, d'une part, (thème de recherches engagées par Philippe BATAILLE et Yvonne ERCHOFF-LARZUL/Dominique PICHOT) et celle de l'architecte reconnu comme "auteur" et de sa démarche de conception, consacrée par des "œuvres", forme transcendante du "produit", qui canonise le passage de la construction à l'Architecture et isole de la production une infime partie de bâtiments (aspect du thème de recherche d'Olivier TRIC). Mais existe-t-il une différence de nature, en ce sens, dans la qualité d'auteur consacré, entre Max WEBER et LE CORBUSIER ? Cette différence relève sans doute d'une différence désormais contestée entre science et création, entre savoir cumulatif (KUHN) et acte imaginaire unique, entre DURKHEIM et VALERY.

Influence du contexte socio-culturel sur le processus de conception

Nous touchons là des questions extrêmement difficiles, que nous avons commencé à aborder ⁴, et que nous ne pouvons traiter d'une manière faussement naïve, comme si les rouages, les pignons d'entraînement du "processus de conception" étaient tous de la même taille. On ne peut se dispenser d'admettre et de reconnaître que les places et les rôles du commanditaire, du destinataire, de l'auxiliaire, de l'exécutant, et de l'auteur ne sont pas d'importance équivalente, qu'ils sont dépendants d'interrelations qui pèsent sur la conception. N'oublions pas la condition de domestique, certes un peu particulière, de MOZART, lorsqu'il servait le Prince-Evêque ESTERHAZY et celle de son maître et ami HAYDN, qui a fait subtilement savoir la médiocrité de cette condition dans sa fameuse "Symphonie des Adieux"; n'oublions pas comment se confirme plus tard, avec BAUDELAIRE, le statut social et intellectuel de l'artiste-"dandy".

Ces références visent simplement à souligner que nous ne pouvons isoler les enchaînements du "processus de conception", le sys-

tème d'acteurs, en les extrayant d'un contexte socio-culturel donné qui donne à chaque acteur et à chacun de ses actes une valeur sociale, différente d'un acteur à l'autre, et différente selon les époques.

Distinction entre intégration des connaissances au projet et écriture du projet

Avant de revenir sur cette spécificité de l'architecture qui réside dans sa finalité sociale de lieu habité et qui, par conséquent, rend son évaluation capitale, il est intéressant d'opérer une distinction entre l'appropriation de connaissances issues de la compréhension des "contraintes" du monde réel et le travail d'écriture, sans évacuer l'interaction qu'entretiennent ces deux dimensions. Ces "contraintes" constituent à la fois des exigences incontournables et des supports au dépassement (la transformation de l'adversité en complexité) que réalise précisément le travail (au sens de souffrance) de conception.

La clarinette de STADLER peut exister sans le quintette de MOZART, le quintette de MOZART n'existe que par la clarinette de STADLER, mais il ne se réduit pas à la somme des performances techniques de l'instrument. Celles-ci ne font que contribuer à une œuvre qui trouve l'essentiel de sa valeur dans la maîtrise de l'écriture de MOZART, un ensemble de moyens que mon amateurisme est incapable de préciser plus à fond (citons cependant : le genre de la musique de chambre et la forme du quatuor inventée par l'ami et maître HAYDN, l'inspiration mélodique, la maîtrise de l'harmonie et du contrepoint, tous les outils spécifiques de la composition musicale, et, au delà, des ressources qui n'appartiennent qu'à MOZART, au cœur desquelles est à placer la valeur emblématique de la clarinette, instrument maçonnique...).

Cette longue périphrase analogique suggère

4- Daniel PINSON, *Usage et architecture*, Paris, L'Harmattan, 1993.

qu'il existe à la fois un processus d'intégration de connaissances issues de la science et de la technique, en particulier des sciences sociales, dans le travail de projection, mais aussi la manipulation d'éléments plus spécifiques de savoirs architecturaux (la "composition" architecturale), fonctionnant comme écriture architecturale (on parle aussi d' "écriture" musicale). Il me semble ainsi que le projet de Philippe BOUDON s'attache à comprendre les règles de cette écriture ; il s'agit d'une entreprise d'élucidation sans doute utile pour comprendre les modalités d'engendrement de la forme architecturale, en particulier pour l'enseignement du projet. Mais, à notre avis, si les connaissances ainsi produites peuvent fonctionner comme références, produire de l'imitation intelligente ("le projet à la manière de..."), elles n'épuisent pas ce qui fait sens dans l'œuvre, élèvera certaines architectures au rang de "chef d'oeuvre", et leur donnera, dans le lieu de formation, le statut de référence, voire de modèle⁵.

L'incontournable finalité sociale de l'architecture et la nécessité d'évaluation

Notre projet est assez différent du précédent, bien qu'il interroge en dernière instance la conception de l'art, remet en cause une esthétique fortement influencée par l'hégémonie du visuel, et réhabilite la valeur esthétique du "plaisir d'usage" (D. PINSON). Ce projet consiste en réalité à rendre plus performative l'architecture vis à vis des pratiques sociales, il offre à l'appropriation de l'architecte des connaissances socio-spatiales, relatives à l'usage, intégrables au projet architectural. Ceci rejoint, d'une certaine manière, l'attente que l'on a de la réponse technique, qui d'ailleurs, en certains points du projet, peut s'imbriquer très étroitement à la finalité sociale (acoustique d'une salle de concert, par exemple). Cette autre particularité de l'architecture nécessite qu'elle fasse l'objet de procédures d'é-

valuation distinctes de la critique d'art, qui procède, pour sa part, comme elle le fait pour la critique littéraire, picturale ou cinématographique. En regard de sa nature d'espace habité, dans les différentes et complexes acceptions que nous avons énumérées au tout début, les laboratoires d'architecture orientés vers les sciences sociales ont vocation à procéder à ce type d'expertise. Il s'agit d'un enjeu décisif si l'on veut faire contrepoids à la l'auto-laudation du milieu, à travers quelques revues qu'il contrôle. Une revue généraliste nationale sur l' "Architecture habitée", restituant les expérimentations et leur évaluation pourrait être un outil de première importance pour faire basculer le point de vue visuel et médiatique à partir duquel s'émet le jugement sur la "bonne" et la "mauvaise" architecture. Ce pourrait d'ailleurs être le projet que des rencontres de ce genre, à poursuivre, devraient se fixer.

En conclusion, nous pourrions dire que le projet de notre laboratoire sur l'usage concerne aussi la qualité de l'architecture, par le respect de l'usage comme contribution au soin de l'écriture. Il est en réalité beaucoup plus prosaïque que la quête de génialité qui est implicitement dominante dans toutes les écoles d'architecture. Mais la poésie existe aussi en prose. Ainsi pourrions nous dire que notre travail d'enseignant-chercheur est de former des **bâtisseurs qui écrivent bien et juste**, de la même manière que dans les facultés des lettres, en dehors de cette traditionnelle mission de former des enseignants, on produit désormais bien plus des bons journalistes que de géniaux écrivains. On a d'ailleurs compris, à l'Université, que ces derniers éclosaient ailleurs. C'est une illusion bien dommageable que celle qui traîne dans nos écoles d'architecture sur la destinée promise à nos étudiants. Or le bon journaliste est tenu par la vérité des faits. Nos faits sont les pratiques à abriter et il s'agit pour les maîtres d'œuvre que nous for-

5- George STEINER, dans *Réelles présences, les arts du sens*, Paris, Gallimard, 1991, est très éclairant à ce sujet.

mons, ou que nous éclairons comme chercheurs, de bien prendre en compte ces faits sociaux et de leur donner un espace d'effectuation qui soit bien écrit, que l'habitant aura ainsi d'autant plus de plaisir à lire et à vivre.

A l'occasion du colloque sur les "processus de conception", pour proposer une posture dans le travail de l'architecte, j'avais pris l'exemple de l'historien Georges DUBY, dont les œuvres peuvent être considérées comme "la rencontre entre la maîtrise de la narration, donc la pratique de l'art littéraire, et la recherche et l'interprétation des faits historiques, soit une pratique scientifique engagée dans la connaissance du passé des sociétés".

L'exemple me semble encore plus approprié après la parution de son ouvrage *L'histoire continue*, où il présente l'écriture de ses ouvrages comme un travail d'architecte : "Je me mis donc à l'écriture. Lorsque j'écris, je travaille en deux temps. Je commence par édifier soigneusement la charpente. Au départ, elle n'est qu'un échafaudage léger, mais qui revêt dans leur ensemble les formes du bâtiment futur, car j'ai besoin de me représenter d'emblée celui-ci dans son entier, d'en poser les grandes masses, comme la plupart des peintres ont besoin de couvrir toute la toile avant d'entreprendre l'ouvrage. Ceci fait, je raffermis à petits coups la trame initiale, j'en démultiplie chaque travée, je pousse dans le détail jusqu'à dresser un treillis serré où chaque argument, chaque idée viendra s'établir à sa place dans le développement logique de la rédaction. Je m'attelle à celle-ci lorsque le bâti semble assez solide pour soutenir convenablement une parure. J'en dispose alors les éléments comme les pièces d'une marqueterie, ou plutôt comme ces panneaux de verre que l'on accroche aux poutrelles de métal sur les constructions à la Mies van der Roë [la faute est de G. Duby (D.P.)]. Cette tâche de finition est la plus délicate. Je suis très exigeant. Autant je me sens fringant durant la phase intermédiaire, autant je peine dans la phase ultime. Mon travail s'achève comme il a débuté, dans l'incertitude et les tourments"⁶.

Et contre l'illusion qui viserait à rationaliser, d'une certaine manière, la totalité du "processus de conception", on ne peut résister à l'en-

vie de citer la suite du texte : "Dans son journal, Delacroix a noté, le 5 avril 1850 : la tâche de l'historien me semble la plus difficile ; il lui faut une attention soutenue sur mille objets à la fois, et à travers les citations, les énumérations précises, les faits qui ne tiennent qu'une place relative, il lui faut conserver cette chaleur qui anime le récit." Je pense comme lui : les faits sont relatifs : essentielle au contraire l' "animation", par conséquent cette "chaleur" que l'historien, à vrai dire, ne "conserve" pas (elle s'est entièrement dissipée des traces qu'il examine), mais qu'il réveille de son souffle et doit aviver sans cesse. C'est là sa tâche. En tout cas, l'histoire nouvelle, l'histoire de Lucien Febvre, de Marc Bloch, l'histoire de Déniau, celle que je voulais à mon tour écrire, se l'assignait. Ce parti pris relative non seulement les faits, mais la sacro-sainte objectivité du positivisme."

6- Georges DUBY, *L'histoire continue*, Paris, O. Jacob, 1991, p. 73, chapitre VI : "CONSTRUCTION".